



**REPUBLIQUE DU CAP-VERT**

*Mission permanente du Cap-Vert auprès des Nations Unies*

**INTERVENTION**

**DE**

**S.E. M<sup>me</sup> MARIA DE FATIMA LIMA DA VEIGA  
AMBASSADEUR, REPRESENTANTE PERMANENTE DU  
CAP-VERT**

**A L'OCCASION DU DEBAT GENERAL DE LA 61<sup>ème</sup> SESSION  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DES NATIONS UNIES**

**New York, le 27 septembre 2006**

**Intervention de Mme Maria de Fátima Lima da Veiga, Représentante  
Permanente du Cap Vert auprès de l'ONU lors du Débat général de la 61<sup>ème</sup>  
Session de l'Assemblée générale de l'ONU  
New York, le 27 septembre 2006**

Madame la Présidente,  
Excellences,  
Mesdames et messieurs,

Mes premiers mots s'adressent à vous, Madame la Présidente, pour vous féliciter chaleureusement, pour votre élection à la présidence de nos travaux au cours de cette 61<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée générale.

Ces félicitations s'étendent au Royaume du Bahrayn, car, en plus de vos qualités et compétences personnelles, cette élection traduit la reconnaissance des Etats Membres de l'attachement de votre pays aux principes et à l'action poursuivie par l'ONU.

Aussi, au nom de la délégation capverdienne et en mon nom particulier, voudrais-je vous assurer de notre coopération pour la réussite de votre mandat.

Excellences,  
Mesdames et messieurs,

Les changements rapides caractérisant notre ère s'érigent en défi permanent à la capacité des Nations Unies de maintenir la centralité de son rôle dans la promotion du Développement, de la Paix et de la Sécurité et des Droits de l'Homme.

Ces changements sont porteurs de défis, opportunités et contraintes qu'il faudra bien gérer au profit de l'instauration d'un ordre mondial plus équilibré, démocratique et pacifique auquel nous aspirons tous.

Pour relever ces défis, l'ONU doit emprunter sans ambages la voie de la modernisation et ajuster son action. Par ailleurs, étant l'émanation des Etats

Membres, il faudra que ceux-ci lui accordent les moyens à la hauteur du mandat assigné.

Suite aux décisions et recommandations du Sommet Mondial de 2005, des mesures importantes convergeant vers cette direction ont été adoptées. Il me plaît donc de noter la naissance du Conseil des Droits de l'Homme et de la Commission de Consolidation de la Paix, l'institution du Fonds Central d'Urgence, l'adoption du Protocole facultatif à la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies, ainsi que les résolutions portant sur le Développement, d'une part, et la Stratégie globale de Lutte contre le Terrorisme, de l'autre.

Permettez-moi, dans ce contexte, de marquer l'appréciation de mon pays à l'égard de M. Jan Eliasson, pour le dynamisme et l'efficacité qu'il a su imprimer aux travaux de la 60<sup>ème</sup> Session.

Il nous faut travailler davantage pour faire avancer les réformes du Conseil de Sécurité, de l'ECOSOC, du Secrétariat et de la Gestion, composantes indispensables de l'effort global d'adaptation de l'Organisation aux réalités de notre ère. Il nous faut avancer dans l'ouverture et la flexibilité, sans pour autant mettre en cause les principes d'équité et de justice.

Sur le plan institutionnel interne, pour être comprise et épousée par toutes les parties concernées, la réforme doit se faire de manière inclusive, harmonieuse et articulée.

Le Cap Vert a accepté d'accueillir l'expérience pilote d'institution du *Joint Office Mechanism* (JOM), un mécanisme doté d'un cadre d'action commun pour les programmes, agences et fonds des Nations Unies et dont l'objectif final est de d'augmenter l'efficacité des activités opérationnelles, par la rationalisation des structures et ressources et la création des synergies sur les plans technique et budgétaire. La complexité de cette expérience et ses implications dans l'articulation avec les structures dont dépend le JOM à New York exige des ajustements dans les politiques, instruments et pratiques, en plus d'un dialogue permanent avec le gouvernement.

Madame la Présidente,

Je me réjouis du choix du thème central de notre débat, à savoir « mettre en œuvre le partenariat global pour le développement ». Ce choix vient à point

nommé, d'autant plus que nombre de personnes dans des latitudes géographiques variées ne jouissent pas du droit humain fondamental à vivre dans la dignité, à l'abri du besoin et de la peur. Pour ces gens, les Objectifs de Développement pour le Millénaire ne sont encore que des simples chimères.

Dans l'une des publications récentes, le PAM nous confirme cette réalité cruelle: (je cite) «le nombre de personnes n'ayant pas suffisamment de nourriture pour satisfaire leurs besoins alimentaires est en hausse depuis 1995. Il est passé de 790 à 850 millions de personnes, dont la plupart sont très pauvres et chroniquement affamés» (fin de citation).

Il est regrettable que, malgré les progrès scientifiques qui marquent notre ère, le mal développement et sous-développement continuent d'être le lot quotidien de nombre d'enfants, femmes et hommes vivant sur cette planète.

S'il incombe aux leaders nationaux la responsabilité première, l'on ne saurait souligner assez l'importance d'un partenariat globale pour redresser de telles situations et lancer des bases d'un développement plus en phase avec les objectifs pour le millénaire.

Dans ce contexte, la communauté internationale est appelée à honorer effectivement ses engagements en matière d'assistance publique au développement, tout en créant des conditions pour un commerce international plus juste et équitable où la situation des petites économies vulnérables, y compris insulaires, serait prise en dû compte.

Me référant au cas spécifique de l'Afrique, je salue les différentes initiatives annoncées, tout en exhortant la communauté internationale à accorder au Continent un soutien plus cohérent avec les objectifs du millénaire et les dynamiques positives suscitées par l'émergence d'un nouvel leadership africain attelé à la promotion du développement, de la démocratie, de la paix et de la stabilité politique et sociale.

L'allègement de la dette, l'accès accru à l'investissement direct, l'amélioration des modalités de financement du développement et les modalités novatrices de financement, sont autant de mesures pouvant encourager et soutenir les efforts nationaux d'ajustement des politiques, de réaménagement et d'amélioration de la gestion des ressources.

En cohérence avec l'agenda internationale, les initiatives se rapportant à la dette extérieure devrait s'étendre aux pays à revenu moyen bas.

Mesdames et messieurs

Il y a à peine deux semaines, en cette même enceinte, lors du Dialogue de Haut Niveau consacré à l'examen à mi parcours de la mise en oeuvre du Programme d'Action de Bruxelles pour les PMA, la Délégation capverdienne affirmait que les progrès irréfutables atteints par ces pays ne sauraient masquer les failles et carences marquant encore leur niveaux de développement

En effet, d'une façon générale, le bilan de la mise en œuvre de cet instrument est plutôt mitigé et traduit les contraintes majeures auxquels font face ces pays dans leur lutte pour inverser la lourde dynamique du sous-développement.

S'agissant du cas particulier du Cap Vert, grâce aux efforts déployés au niveau national, avec le soutien de la communauté internationale, les indicateurs sociaux et économiques se sont améliorés nettement au cours de ces trente années d'indépendance. Des avancées notables ont été enregistrées dans les secteurs de l'éducation et de la santé, de même que dans le cadre des réformes des secteurs financier, fiscal et de l'administration de l'État. Sur le plan politique, les réformes ont permis d'instaurer un système démocratique et le surgissement d'un climat culturel et politique de tolérance et alternance.

Ces résultats ont été la base principale sur laquelle s'est fondée l'Assemblée générale, en décembre 2004, pour adopter la décision de graduer le Cap Vert de la catégorie des PMA en 2008.

Le Gouvernement est conscient que, pour atteindre le seuil de non recul, les résultats obtenus requièrent un effort financier soutenu que le pays, à lui seul, ne peut pas mobiliser. Il ne faut perdre de vue qu'il s'agit d'un petit pays insulaire, dépourvu de ressources naturelles, exposé à une sécheresse permanente et aux chocs extérieurs. Et que sa vulnérabilité économique est de loin supérieure aux deux autres critères requis pour la graduation.

Le Gouvernement a accepté de relever ce nouveau défi, dans la pleine conviction de sa responsabilité première de concevoir et mettre en place le modèle de développement le mieux adapté aux intérêts du peuple capverdien.

Voilà pourquoi, il a décidé de poursuivre le dialogue avec les partenaires, bilatéraux et multilatéraux, en vue d'assurer une transition sans heurts, aux termes de la Résolution adoptée par l'Assemblée générale.

La réussite de cette expérience pionnière à plus d'un titre, sera redevable, en grande mesure, de l'attention et du soutien que le Système des Nations Unies et la communauté internationale en général lui accorderont. Le Groupe d'Appui à la Transition déjà en place, porte sur lui la responsabilité de nous aider à clarifier les objectifs et les contours de la graduation, et lancer les bases d'un nouveau partenariat susceptible de créer une nouvelle dynamique économique, plus agile et de réduire les vulnérabilités. Il va sans dire que les pratiques et les instruments de financement devront être adaptés à la nouvelle réalité.

Mesdames et messieurs,

Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement ont des effets pernicioeux sur les écosystèmes, surtout dans les petits Etats insulaires en développement, tels le Cap Vert. La communauté internationale doit apporter son concours inébranlable à la mise en application effective de la Stratégie de Maurice.

L'impasse dans les négociations sur les questions de désarmement (et liées au Traité de non prolifération des armes nucléaires); le crime international organisé ; l'immigration clandestine et ses enjeux humains, politiques, sociaux, culturels et économiques; les maladies endémiques telles que la malaria et la tuberculose, et l'expansion galopante du VIH/SIDA suscitent des vives inquiétudes, notamment au sein des pays petits et démunis. La encore, la communauté internationale est interpellée à agir de concert et rapidement.

Le terrorisme continue de poser de graves menaces à la stabilité et à la paix internationales. Le Cap Vert qui a souscrit aux principaux instruments juridiques contraignants en matière de lutte contre le terrorisme, soutient la Stratégie globale de Lutte contre le Terrorisme lancée au début de la présente session de l'Assemblée générale. Cette stratégie est un message clair de la détermination de l'ONU à s'attaquer aux causes profondes et à combattre ce fléau sous toutes ses formes ou manifestations. Nous demeurons convaincus qu'elle contribuera à lever les difficultés marquant les négociations portant sur la conclusion d'une Convention Internationale sur le Terrorisme.

Alors que des conflits continuent sans solution à portée de vue, d'autres sont déclenchés ici et là, dans une constante dispute de l'attention de la communauté internationale et des efforts mobilisés non sans peine.

La situation prévalant au Moyen Orient a connu ces derniers temps une nouvelle escalade dans la confrontation affectant le Liban et Israël. Cette confrontation entraîna des souffrances humaines indicibles et des dégâts matériels considérables à ces deux pays et à la région. Nul ne saurait rester indifférent face à ce conflit qui a trop duré (soixante ans déjà) et qui constitue une source majeure, sinon l'épicentre, de l'instabilité internationale.

Voilà pourquoi le Cap Vert soutient l'idée d'une stratégie globale dont la clé serait le règlement du conflit israélo-palestinien, par la voie pacifique, seule alternative viable. La Résolution 1701 du Conseil de Sécurité contient déjà des dispositions importantes pouvant servir de base à cette stratégie. Le Cap Vert exhorte donc toutes les parties concernées à la reprise du dialogue et des négociations. La communauté internationale et en particulier les Nations Unies, doivent à œuvrer pour la création de conditions pour le rétablissement de la confiance et l'instauration d'une paix durable, deux conditions préalables à l'intégration économique et à la promotion du dialogue interculturel dans la région.

En Afrique, alors que des espoirs renouvelés marquent les processus de construction de la paix au Burundi, au Libéria, en Sierra Leone, ainsi qu'en RDC, la persistance d'autres foyers de tensions risque d'hypothéquer les efforts de développement engagés et de pérenniser les tragédies humaines. C'est le cas du Darfour où la situation demeure fragile et la mésentente entre certaines parties au conflit risque fort de mettre en cause l'accord de paix signé à Abuja en mai 2006.

Le Cap Vert fait siennes les recommandations et les appels du Conseil de Paix et de Sécurité de L'Union Africaine sur la situation au Darfour, lors de sa récente réunion ici à New York, en marge de la présente session de l'Assemblée générale. Il salue la communauté internationale, et en particulier l'Union Africaine, pour les efforts déployés dans la gestion de la crise et les encourage à les poursuivre, tout en appelant aux parties concernées à se rallier au dialogue et au règlement pacifique de ladite crise.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais conclure par là où j'ai commencé, c'est-à-dire par le rôle central des Nations Unies dans la démocratisation des relations internationales, la promotion du développement, de la paix et des droits de l'homme.

Ce faisant, permettez-moi, mesdames et messieurs de marquer la haute appréciation de la République du Cap Vert à M. Kofi Annan, pour le travail méritoire qu'il a accompli au cours de ses dix années et qui a permis à l'Organisation de laisser sa trace indélébile dans les pages de l'histoire du multilatéralisme. Un travail qui est tout en son honneur, mais qui fait aussi honneur à l'Afrique. Au moment où il s'apprête à quitter les hautes fonctions de Secrétaire général de l'ONU, Nous lui souhaitons plein succès dans ses futures entreprises.

Je vous remercie de votre attention.